Un cas difficile

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **82 (1953)**

Heft 10

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Un cas difficile

Gilbert était âgé de 16 ans lorsque je le connus. Petit, légèrement difforme, timide, méfiant, asthmatique. Intelligent, il ne pouvait écrire aucune phrase sans faute ; en arithmétique, ses connaissances étaient nulles, car il avait passé sa scolarité dans des sanatoria.

Il fallait tout de même qu'il apprît quelque chose. Il désirait devenir menuisier. Comme l'expérience vaut tous les discours, j'adressai Gilbert à un Directeur d'établissement, afin qu'il pût travailler un jour dans l'atelier de menuiserie. Ce que j'attendais se produisit : au bout de deux heures, il fallut coucher Gilbert car, ayant respiré l'air poussiéreux de la menuiserie, il ne retrouvait plus son souffle.

Deviendrait-il horloger ? Il était adroit de ses mains ; ses yeux me paraissaient excellents. Mais le pauvre garçon n'avait pas les connaissances scolaires qui sont exigées pour un apprentissage systématique. Pendant de longues années, on n'avait vu en lui que « l'asthmatique » et tout le reste avait été négligé. Sans un caractère bien trempé, une âme ferme, il aurait été littéralement détruit.

Avec l'aide de quelques amis compréhensifs, je plaçai Gilbert dans une fabrique d'horlogerie où il put bientôt gagner son pain. Le travail qu'il accomplissait n'était pas très intéressant et son salaire n'avait rien de princier. Mais l'argent qu'il gagnait suffisait à son entretien. Au reste, Gilbert devait régulièrement interrompre son travail pendant des jours, voire des semaines. En admirant son courage, je regrettais le temps perdu pendant sa scolarité ! Une bonne formation lui eût assuré une tout autre existence.

Conclusion ? La création de homes scolaires pour enfants asthmatiques est une nécessité. Tous les remèdes ne servent à rien si l'on ne vient pas en aide au jeune asthmatique de manière plus positive, en le préparant à remplir sa mission ici-bas.

Pro Juventute voue cette année une sollicitude particulière à de tels cas. Voilà une tâche ajoutée à tant d'autres ! Vous y penserez quand vous on offrira les timbres et les cartes de la fondation.